

Examen civique, mention carte de séjour pluriannuelle (CSP)

Test d'entraînement n° 1 : 40 questions à choix multiples, corrigé et explications en fin de document

Comme à l'examen : 40 questions (28 questions de connaissance et 12 mises en situation), 45 minutes au maximum, une seule bonne réponse par question. Il faut au moins 32 bonnes réponses sur 40 (80 %). Entourez une lettre par question, puis comptez vos points avec le corrigé.

Questions de connaissance : liste officielle CSP du ministère de l'Intérieur. Le ministère ne publie pas les mises en situation : celles de ce test sont des exemples rédigés par FreeExamPath.

Énoncés marqués « Liste CSP » ou « Liste CR » : questions de connaissance officielles publiées par le ministère de l'Intérieur (DIAN) sur formation-civique.interieur.gouv.fr, listes consultées le 17/10/2026, réutilisées sous Licence Ouverte 2.0 (Etalab). Toutes les propositions de réponse, les bonnes réponses, les explications et les autres questions sont rédigées par FreeExamPath. Ce document n'est pas un examen officiel ; FreeExamPath est un site indépendant, sans lien avec le ministère de l'Intérieur.

Version en ligne avec résultat immédiat : <https://freeexampath.com/fr/examen-civique/carte-de-sejour-pluriannuelle/>

PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Liste CSP n° 27

1. Qu'est ce qui est traditionnellement organisé sur les Champs Élysées le 14 juillet pour célébrer la fête nationale ?

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| A Un défilé militaire | B Un carnaval costumé |
| C L'arrivée du Tour de France | D Un marché de Noël |

Liste CSP n° 2

2. Quel est l'un des symboles de la République française ?

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| A La fleur de lys | B La couronne royale |
| C Marianne | D Le lion |

Liste CSP n° 28

3. Qui est Marianne ?

- | | |
|--|--|
| A Une figure féminine qui symbolise la République | B Une reine de France |
| C La sainte patronne de la France | D La première femme présidente de la République |

Liste CSP n° 36

4. Un enfant peut-il refuser d'aller à l'école pour une raison religieuse ?

- A** Oui, s'il le souhaite, sans avoir à se justifier
- B** Non, la religion ne permet pas de refuser l'école
- C** Non, mais il peut refuser certains cours, comme le sport
- D** Oui, si ses parents le décident pour lui

Liste CSP n° 31 · Liste CR n° 28

5. En quelle année la loi de séparation des Églises et de l'État a-t-elle été votée ?

- | | |
|---------------|---------------|
| A 1789 | B 1882 |
| C 1905 | D 1958 |

Mise en situation · exemple FreeExamPath

6. Fatou et ses voisins veulent se rassembler dans la rue pour protester contre la fermeture d'une école du quartier. Ont-ils le droit de manifester ?

- A** Non, il faut être membre d'un syndicat ou d'un parti pour manifester
- B** Oui, s'ils déclarent d'abord la manifestation au maire ou au préfet
- C** Non, si l'un des participants est de nationalité étrangère
- D** Oui, sans aucune démarche, car manifester est totalement libre

7. Yanis est fâché avec son ancien patron. Sur un réseau social ouvert à tous, il écrit que cet homme vole ses clients, alors qu'il sait que c'est faux. Que peut faire le patron ?

- A** Il ne peut rien faire, car internet n'est pas un lieu public
- B** Porter plainte contre Yanis pour diffamation publique
- C** Il ne peut rien faire, car Yanis donne juste son avis
- D** Demander au maire de faire supprimer le message

8. Zoé, 16 ans, est élève dans un lycée public. Elle aimerait porter en classe la croix que sa grand-mère lui a offerte. A-t-elle le droit ?

- A** Oui, la liberté religieuse permet de porter n'importe quel signe
- B** Non, aucune croix ni aucun bijou n'est accepté au lycée
- C** Non, sauf si ses parents donnent leur accord par écrit
- D** Oui, si elle reste petite et discrète

9. Marc publie sur internet un dessin qui se moque d'une religion, sans insulter les croyants. Est-ce permis ?

- A** Non, seuls les journalistes ont le droit de caricaturer
- B** Oui, et il peut aussi appeler à la haine des croyants
- C** Oui, le blasphème et la caricature ne sont pas interdits
- D** Non, il sera puni par la loi pour blasphème

10. Au travail, un collègue se moque tous les jours d'une salariée parce qu'elle est une femme. De quoi s'agit-il ?

- A** D'une simple plaisanterie, autorisée entre collègues de travail
- B** De sexisme, une forme de discrimination punie par la loi
- C** De la liberté d'expression, qui permet tout
- D** D'un conseil professionnel sans importance

11. Chen vit en France avec une carte de séjour. Sur son blog, elle critique sévèrement la politique du gouvernement. A-t-elle le droit de le faire ?

- A** Non, critiquer le gouvernement est réservé aux citoyens français
- B** Oui, mais elle ne doit insulter ni diffamer personne
- C** Non, elle doit d'abord faire relire son texte par la préfecture
- D** Oui, et elle peut écrire tout ce qu'elle veut sur les ministres

SYSTÈME INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

12. Qui peut voter aux élections en France ?

- A** Toutes les personnes qui vivent en France, sans aucune condition
- B** Seulement les personnes qui travaillent et paient des impôts
- C** Les citoyens français majeurs inscrits sur les listes électorales
- D** Seulement les hommes français de plus de 21 ans

13. La séparation des pouvoirs est un principe fondamental. Quels sont les trois pouvoirs concernés ?

- A** Les pouvoirs présidentiel, ministériel et préfectoral
- B** Les pouvoirs national, régional et municipal
- C** Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire
- D** Les pouvoirs militaire, religieux et économique

Liste CSP n° 42

14. A-t-on le droit de ne pas respecter une loi ?

- A** Non, sauf si on n'est pas d'accord avec elle
- B** Oui, si personne ne le voit
- C** Non, la loi s'impose à tous
- D** Oui, si on est étranger

Liste CSP n° 49 · Liste CR n° 57

15. Combien de députés composent l'Assemblée nationale ?

- A** 101
- B** 348
- C** 577
- D** 720

Liste CSP n° 38 · Liste CR n° 50

16. Qui nomme le Premier ministre ?

- A** Le président de la République
- B** Le Sénat
- C** Le Conseil constitutionnel
- D** Les députés

Liste CSP n° 80 · Liste CR n° 90

17. Quel pays est un pays fondateur de l'Union européenne ?

- A** La Suède
- B** La Norvège
- C** L'Italie
- D** La Pologne

DROITS ET DEVOIRS

Liste CSP n° 89

18. Parmi ces textes, lequel garantit les droits et libertés en France ?

- A** Le Code de la route
- B** Un contrat de location
- C** Le règlement intérieur d'une entreprise
- D** La Constitution

Liste CSP n° 84

19. Comment s'appelle la Constitution actuelle de la France ?

- A** La Constitution de 1791
- B** La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- C** La Constitution de la Ve République, du 4 octobre 1958
- D** Le Code civil

Liste CSP n° 112 · Liste CR n° 117

20. Que doit faire une victime de violences ?

- A** Se venger elle-même, sans prévenir la police ni la justice
- B** Attendre que les violences s'arrêtent seules, sans en parler
- C** En parler, se faire aider et, si elle le souhaite, porter plainte
- D** Garder le silence pour éviter les problèmes avec sa famille

Liste CSP n° 98

21. Concernant les limites aux libertés individuelles, quelle proposition est correcte ?

- A** Les libertés n'ont aucune limite, même pour protéger les autres
- B** Les libertés ne s'appliquent pas aux étrangers vivant en France
- C** Les libertés sont limitées par les droits des autres et par l'ordre public
- D** Seul le maire fixe les limites des libertés dans sa commune

Liste CSP n° 103

22. Que doit faire une personne en cas d'accident ?

- A** Attendre qu'une autre personne appelle les secours
- B** Porter secours ou appeler les secours, sans se mettre en danger
- C** Filmer la scène pour la publier sur les réseaux sociaux
- D** Partir sans rien faire pour ne pas avoir de problèmes

23. Thomas travaille dans une entreprise privée. Il a fait grève une journée avec ses collègues. Son chef menace de le licencier. Peut-il être licencié pour cette grève ?

- A** Oui, une absence pour grève est une faute grave
- B** Oui, car il a quitté son poste de travail
- C** Non, mais il ne sera pas payé pour cette journée
- D** Non, et cette journée doit lui être payée normalement

24. Mariam, 8 ans, vit en France. Pendant les vacances, une partie de sa famille veut la faire exciser dans son pays d'origine, où c'est une tradition. Que dit la loi française ?

- A** C'est toujours interdit et puni, même à l'étranger
- B** C'est puni seulement si c'est fait en France
- C** C'est une décision privée qui regarde la famille
- D** C'est permis, car la loi de son pays d'origine s'applique

25. Chaque nuit, une voisine fait beaucoup de bruit et empêche tout l'immeuble de dormir. Que peut-on faire ?

- A** Rien : le bruit la nuit est toujours permis
- B** Lui en parler, puis faire appel à un conciliateur
- C** Couper l'électricité de son appartement la nuit
- D** La menacer pour qu'elle arrête enfin le bruit

26. Sur le trottoir, un homme âgé tombe et ne bouge plus. Que faut-il faire ?

- A** Le relever de force puis reprendre son chemin
- B** Continuer son chemin, quelqu'un d'autre s'en occupera
- C** Appeler les secours (15 ou 112) et rester près de lui
- D** Le filmer pour prévenir sa famille sur internet

27. Chen est apprenti dans un garage. Il voudrait adhérer à un syndicat sans en parler à son employeur. En a-t-il le droit ?

- A** Non, un apprenti ne peut pas encore adhérer
- B** Oui, il est libre d'adhérer sans le prévenir
- C** Non, l'employeur doit accepter chaque adhésion
- D** Oui, mais seulement si le garage a un syndicat

28. Sophie est en arrêt maladie. Son employeur téléphone à son médecin pour savoir de quelle maladie elle souffre. Que doit faire le médecin ?

- A** Donner le nom de la maladie, mais pas le traitement
- B** Répondre, car un arrêt maladie n'est pas un secret
- C** Répondre, car c'est l'employeur qui verse le salaire
- D** Refuser de répondre, à cause du secret médical

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET CULTURE

29. Quand a eu lieu la Seconde Guerre mondiale ?

- A** De 1870 à 1871
- B** De 1914 à 1918
- C** De 1939 à 1945
- D** De 1954 à 1962

30. Qui a été le premier Président élu sous la Ve République ?

- A** François Mitterrand
- B** Charles de Gaulle
- C** Georges Pompidou
- D** Jacques Chirac

31. Dans quelle République est-on aujourd'hui ?

- A** La IIIe République
- B** La IVe République
- C** La Ve République
- D** La VIe République

Liste CSP n° 140

32. Quelle île est un département d'outre-mer français ?

- A** La Sicile
- B** La Réunion
- C** Majorque
- D** Madère

Liste CSP n° 135

33. Quelle ville est française ?

- A** Lyon
- B** Turin
- C** Genève
- D** Bruxelles

Liste CSP n° 143

34. Quelle est la mer au sud de la France métropolitaine ?

- A** La mer du Nord
- B** La mer Baltique
- C** La Manche
- D** La mer Méditerranée

Liste CSP n° 150

35. Qui était Simone de Beauvoir ?

- A** Une reine de France du XVIe siècle
- B** Une chanteuse d'opéra connue dans le monde entier
- C** Une écrivaine et philosophe, figure majeure du féminisme
- D** Une championne olympique de natation

Liste CSP n° 149

36. Qui était George Sand ?

- A** Un général américain de la guerre d'Indépendance
- B** Une reine de France du Moyen Âge
- C** Une écrivaine française du XIXe siècle
- D** Un chanteur français des années 1960

VIVRE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Liste CSP n° 164

37. À quelles conditions un mariage est-il reconnu juridiquement ?

- A** Un mariage religieux en France suffit, sans passer par la mairie
- B** C'est un mariage civil, avec le libre consentement des deux époux
- C** Il doit être célébré dans le pays d'origine du mari
- D** Il suffit d'un accord écrit entre les deux familles

Liste CSP n° 176

38. Qu'est-ce qu'un numéro d'urgence ?

- A** Un numéro payant pour prendre rendez-vous chez le médecin
- B** Le numéro de téléphone de la mairie de sa commune
- C** Un numéro gratuit, joignable 24 h/24, pour appeler les secours
- D** Un numéro pour réserver un taxi pendant la nuit

Liste CSP n° 171

39. Qui est aidé par France Travail ?

- A** Seulement les personnes de nationalité française
- B** Les personnes qui demandent un titre de séjour
- C** Les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent
- D** Les entreprises qui veulent vendre à l'étranger

Liste CSP n° 187

40. Quel diplôme obtient-on à la fin du lycée ?

- A** Le brevet des collèges
- B** Le baccalauréat
- C** Le permis de conduire
- D** Le master

Corrigé

Comptez 1 point par bonne réponse. Réussite à partir de 32 sur 40.

1	A	2	C	3	A	4	B	5	C	6	B	7	B	8	D
9	C	10	B	11	B	12	C	13	C	14	C	15	C	16	A
17	C	18	D	19	C	20	C	21	C	22	B	23	C	24	A
25	B	26	C	27	B	28	D	29	C	30	B	31	C	32	B
33	A	34	D	35	C	36	C	37	B	38	C	39	C	40	B

Explications

1. Réponse A : Un défilé militaire

Le 14 juillet, un défilé militaire a lieu à Paris, sur les Champs-Élysées, en présence du président de la République.

2. Réponse C : Marianne

Marianne est un symbole officiel de la République, comme le drapeau tricolore, La Marseillaise, la devise et la fête nationale. La fleur de lys, le lion et la couronne royale ne sont pas des symboles de la République.

3. Réponse A : Une figure féminine qui symbolise la République

Marianne est apparue pendant la Révolution pour représenter la République. Elle porte le bonnet phrygien, et son buste se trouve dans les mairies.

4. Réponse B : Non, la religion ne permet pas de refuser l'école

L'instruction est obligatoire de 3 à 16 ans et le programme est fixé par l'État. La charte de la laïcité à l'école rappelle qu'on ne peut pas invoquer sa religion pour refuser une règle ou un cours.

5. Réponse C : 1905

La loi de 1905 sépare les Églises et l'État : l'État est indépendant des religions et n'en finance aucune. En 1882, c'est l'école primaire publique qui est devenue laïque.

6. Réponse B : Oui, s'ils déclarent d'abord la manifestation au maire ou au préfet

Manifester est une liberté en France, pour les Français comme pour les étrangers. Mais un rassemblement dans la rue doit être déclaré à l'avance au maire ou au préfet : on ne peut pas le faire sans aucune démarche. L'autorité peut aussi interdire un rassemblement qui menace l'ordre public.

7. Réponse B : Porter plainte contre Yanis pour diffamation publique

Accuser quelqu'un d'un fait précis que l'on sait faux, et qui abîme sa réputation, c'est de la diffamation. Comme le message est visible par tout le monde, la diffamation est publique, et la loi la punit plus sévèrement. Ce n'est donc pas un simple avis : le patron peut porter plainte.

8. Réponse D : Oui, si elle reste petite et discrète

Depuis une loi de 2004, les élèves des écoles, collèges et lycées publics ne peuvent pas porter un signe religieux de façon ostensible, c'est-à-dire pour qu'il soit bien vu. Une petite croix discrète n'est donc pas visée, alors qu'une grande croix bien visible est interdite. L'accord des parents ne change rien à cette règle.

9. Réponse C : Oui, le blasphème et la caricature ne sont pas interdits

La France est un pays laïque : le blasphème n'y est pas interdit. Critiquer une religion, s'en moquer ou la caricaturer est donc permis. Ce qui est puni, c'est d'insulter des personnes ou de tenir des propos haineux contre elles à cause de leur religion, ou d'appeler à la haine.

10. Réponse B : De sexisme, une forme de discrimination punie par la loi

Le sexisme est un comportement souvent rabaissant envers une personne à cause de son sexe, par exemple des moqueries. L'État lutte contre le sexisme, et les discriminations sont punies par la loi.

11. Réponse B : Oui, mais elle ne doit insulter ni diffamer personne

La liberté d'expression appartient à tous en France, quelle que soit la nationalité : Chen peut donc critiquer la politique du gouvernement. Cette liberté a cependant des limites fixées par la loi, par exemple l'injure ou la diffamation. Elle n'a pas besoin d'une autorisation avant de publier son opinion.

12. Réponse C : Les citoyens français majeurs inscrits sur les listes électorales

Le droit de vote appartient aux Français majeurs qui ont leurs droits civiques et sont inscrits sur les listes électorales. Les citoyens européens résidant en France peuvent voter aux élections municipales et européennes.

13. Réponse C : Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire

La séparation des pouvoirs confie à des personnes différentes le pouvoir législatif (le Parlement vote les lois), le pouvoir exécutif (le Gouvernement les applique) et le pouvoir judiciaire (les juges contrôlent leur application).

14. Réponse C : Non, la loi s'impose à tous

La France est un État de droit : la loi est la même pour tous. On peut la critiquer ou demander qu'elle soit modifiée, mais on doit la respecter.

15. Réponse C : 577

L'Assemblée nationale compte 577 députés, élus au suffrage universel direct. Le Sénat compte 348 sénateurs et le Parlement européen 720 députés.

16. Réponse A : Le président de la République

Le Premier ministre est nommé par le président de la République. Avec les ministres, il forme le Gouvernement, qui exerce le pouvoir exécutif avec le président.

17. Réponse C : L'Italie

L'Union européenne est issue de la CEE, créée en 1957 par six pays fondateurs : l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. La Suède est entrée dans l'Union en 1995 et la Pologne en 2004 ; la Norvège n'en est pas membre.

18. Réponse D : La Constitution

La Constitution de 1958, avec les textes auxquels elle renvoie (Déclaration de 1789, Préambule de 1946, Charte de l'environnement), garantit les droits et libertés. Toutes les lois doivent la respecter.

19. Réponse C : La Constitution de la Ve République, du 4 octobre 1958

La Constitution appliquée aujourd'hui est celle du 4 octobre 1958, texte fondateur de la Ve République. La Déclaration de 1789 fait partie du « bloc de constitutionnalité », mais ce n'est pas la Constitution elle-même.

20. Réponse C : En parler, se faire aider et, si elle le souhaite, porter plainte

Une victime de violences ne doit pas rester seule : elle peut en parler, se faire accompagner par une association et, si elle le souhaite, porter plainte au commissariat, à la gendarmerie ou par courrier au procureur de la République. Le 3919 est un numéro gratuit et anonyme d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes victimes de violences et pour les témoins ; il ne traite pas les urgences : dans ce cas, on appelle le 17.

21. Réponse C : Les libertés sont limitées par les droits des autres et par l'ordre public

Selon l'article 4 de la Déclaration de 1789, la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Les libertés sont limitées par l'intérêt général, les libertés des autres, l'ordre public et le respect de la dignité humaine, et ces limites sont fixées par la loi.

22. Réponse B : Porter secours ou appeler les secours, sans se mettre en danger

Toute personne doit porter secours à une personne en danger, si elle peut le faire sans risque pour elle-même ni pour les autres : en intervenant elle-même ou en appelant les secours (15, 17, 18 ou 112). Ne pas le faire peut être puni pour non-assistance à personne en danger.

23. Réponse C : Non, mais il ne sera pas payé pour cette journée

Faire grève est un droit protégé : Thomas ne peut être ni licencié ni sanctionné pour cela, sauf en cas de faute lourde (par exemple des violences ou des dégradations). En revanche, son contrat est suspendu pendant la grève, et l'employeur retire de la paie le salaire du temps non travaillé. La grève ne doit pas être indiquée sur la fiche de paie.

24. Réponse A : C'est toujours interdit et puni, même à l'étranger

Les mutilations sexuelles féminines, comme l'excision, sont interdites et punies très sévèrement en France, même quand elles sont pratiquées à l'étranger. Aucune coutume ne peut les justifier. Les parents doivent protéger leur fille ; en cas de danger, on peut appeler le 17 ou le 119.

25. Réponse B : Lui en parler, puis faire appel à un conciliateur

Le tapage nocturne est une infraction (une contravention). On peut d'abord en parler calmement ; un conciliateur peut aider à trouver un accord à l'amiable, et la police peut intervenir. Personne n'a le droit de se faire justice soi-même.

26. Réponse C : Appeler les secours (15 ou 112) et rester près de lui

Toute personne doit porter secours à une personne en danger, par exemple en appelant les secours : le 15 (SAMU) ou le 112, numéro d'urgence européen. Ne pas l'aider, alors qu'on peut le faire sans risque, peut être puni pour non-assistance à personne en danger.

27. Réponse B : Oui, il est libre d'adhérer sans le prévenir

Tout salarié, apprenti compris, est libre de rejoindre le syndicat qu'il préfère, même si celui-ci n'a pas de représentants dans l'entreprise. Chen n'a besoin ni de l'accord de son employeur ni de le prévenir. L'employeur ne peut pas le sanctionner pour cela, et personne ne peut l'obliger à adhérer.

28. Réponse D : Refuser de répondre, à cause du secret médical

Le secret médical protège tout ce que le médecin sait sur la santé de sa patiente : il ne doit le révéler à personne, et l'employeur ne fait pas exception. Il ne peut donc donner ni le diagnostic ni le traitement. La loi prévoit seulement quelques exceptions, par exemple la déclaration de certaines maladies graves aux autorités sanitaires.

29. Réponse C : De 1939 à 1945

La Seconde Guerre mondiale a duré de 1939 à 1945. En France, le 8 mai commémore la victoire de 1945.

30. Réponse B : Charles de Gaulle

Charles de Gaulle, fondateur de la Ve République, a été élu président le 21 décembre 1958 et a exercé ses fonctions de 1959 à 1969. Georges Pompidou lui a succédé en 1969.

31. Réponse C : La Ve République

Depuis 1958, le régime politique de la France est la Ve République, fondée par la Constitution du 4 octobre 1958.

32. Réponse B : La Réunion

La Réunion, île de l'océan Indien, est un département et une région d'outre-mer (DROM). La Sicile est italienne, Madère portugaise et Majorque espagnole.

33. Réponse A : Lyon

Lyon est l'une des plus grandes villes de France, avec Paris, Marseille, Toulouse, Lille et Bordeaux. Genève est en Suisse, Bruxelles en Belgique et Turin en Italie.

34. Réponse D : La mer Méditerranée

Au sud, la France métropolitaine est bordée par la mer Méditerranée. La Manche et la mer du Nord sont au nord.

35. Réponse C : Une écrivaine et philosophe, figure majeure du féminisme

Simone de Beauvoir (1908-1986) est une écrivaine et philosophe, figure majeure du féminisme du XXe siècle, autrice du Deuxième Sexe.

36. Réponse C : Une écrivaine française du XIXe siècle

George Sand (1804-1876), malgré son prénom d'homme, était une écrivaine. Elle est connue pour ses romans et son engagement pour les droits des femmes.

37. Réponse B : C'est un mariage civil, avec le libre consentement des deux époux

En France, seul le mariage civil, célébré à la mairie, est reconnu par la loi. Les deux personnes, de même sexe ou de sexe différent, doivent en principe avoir au moins 18 ans, ne pas avoir de lien de parenté proche et donner un consentement libre et éclairé. Une cérémonie religieuse seule n'a pas de valeur juridique.

38. Réponse C : Un numéro gratuit, joignable 24 h/24, pour appeler les secours

Les numéros d'urgence (15, 17, 18, 112, 114...) permettent de contacter les secours 24 h/24 et 7 j/7. Ces appels sont gratuits. Le 112 est le numéro d'urgence européen.

39. Réponse C : Les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent

France Travail est un organisme public. Il aide les personnes à trouver un travail ou une formation, et il aide aussi les entreprises qui recrutent. Les personnes étrangères en situation régulière peuvent en bénéficier. En revanche, ce n'est pas France Travail qui s'occupe des titres de séjour : il faut s'adresser à la préfecture.

40. Réponse B : Le baccalauréat

À la fin du lycée, les élèves passent le baccalauréat (le « bac »), qui permet de poursuivre des études supérieures. Le brevet des collèges se passe à la fin du collège.

Les réponses et explications sont celles de FreeExamPath, vérifiées à partir de sources officielles (fiches de la formation civique, Service-Public, Légifrance). Elles ne sont pas officielles : en cas de doute, la source officielle prévaut.